



CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Département des ressources humaines

DAF-DRH/SA-GC/1-10- 60580

Paris, le 27 janvier 2010

**FICHE DE POSTE
A DIFFUSION EXTERNE**

REMPLACEMENT TEMPORAIRE (CDD de 9 mois)

CHARGE D'ETUDE TECHNIQUE

« PLANIFICATION DE FREQUENCES DE RADIODIFFUSION »

Direction des technologies – département diffusion radiophonique

CONTRACTUEL

(correspondant à un emploi de catégorie B de la fonction publique)

1 - SITUATION DU POSTE DANS L'ORGANISATION DU CONSEIL SUPERIEUR DE L'AUDIOVISUEL

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel, chargé de la régulation du secteur de la communication, est une autorité administrative indépendante dirigée par un collège composé de 9 membres.

Pour assurer ses missions, le C.S.A. dispose de 7 directions, placées sous l'autorité du Président du C.S.A. et sous la responsabilité d'une direction générale : direction administrative et financière, direction des opérateurs audiovisuels, direction des programmes, direction des technologies, direction juridique, direction des études et de la prospective, direction des affaires européennes et internationales et du service de l'information et de la documentation.

2 – ATTRIBUTIONS DE LA DIRECTION DES TECHNOLOGIES

La direction des technologies qui compte environ 70 agents répartis au sein de cinq départements a pour mission de préparer les décisions et de suivre les questions relatives :

- à la planification et à l'usage technique des fréquences dont la gestion est confiée au CSA ;
- aux infrastructures et installations de télécommunication utilisées pour la diffusion des services de communication audiovisuelle ;
- au contrôle du spectre et à la protection de la réception dans les bandes de fréquences dont l'attribution ou l'assignation ont été confiées au CSA ;
- à la normalisation des matériels et techniques de diffusion ou de distribution des services de communication audiovisuelle ;
- aux spécifications techniques des signaux émis pour la fourniture des services de communication audiovisuelle ;
- à l'évolution des technologies.

3 - DESCRIPTION DES ATTRIBUTIONS DU POSTE

Le département « diffusion radiophonique » (équipe composée de 12 personnes) planifie les fréquences analogiques et numériques de radiodiffusion sur le territoire français (métropole et Outre-mer) et les coordonne avec les administrations étrangères. Ce travail, basé à Paris, est organisé de manière géographique en 3 régions : Nord, Sud et Est.

Au sein de chaque équipe, deux à trois techniciens supérieurs ou ingénieurs s'occupent des études de planification et un chargé d'étude technique s'occupe du suivi des dossiers, des demandes et de la mise à jour des données dans le système d'information. Un autre chargé d'étude technique s'occupe de la coordination avec les pays frontaliers.

Le poste proposé est celui du chargé d'étude technique gérant la mise à jour de la base, des régions Est et Sud, ce poste complète une équipe composée de 3 techniciens et ingénieurs.

Placé sous l'autorité du chef de département et de son adjoint, le chargé d'étude technique sera formé et travaillera au quotidien avec l'équipe en place. Ses missions principales seront les suivantes :

- l'enregistrement de données techniques et administratives dans le système d'informations ;
- le suivi des demandes et relations avec les demandeurs (comités techniques radiophoniques) ;
- la communication et l'utilisation de l'intranet afin de présenter les études en cours et terminées ;
- la réalisation de pré-études et préparation de notes ;
- l'exécution de décisions des séances plénières du Conseil ;
- le classement ;

Le ou la titulaire du poste pourra être conduit à participer, en tant que de besoin, à d'autres activités relevant du champ de compétences de la direction.

4 - PROFIL RECHERCHÉ

Le ou la titulaire du poste devra réunir les qualités suivantes :

- ✓ une très bonne organisation (classement, suivi des dossiers), goût pour la gestion et la vérification des données (numériques et papier) ;
- ✓ une maîtrise des outils de bureautique (traitement de texte, tableur, publipostage) et des outils internet (messagerie, navigateur) ;
- ✓ des connaissances générales en physique et en géographie (fréquences, puissance, décibel, géographie française, systèmes de coordonnées géographiques) ;
- ✓ un intérêt pour les nouvelles technologies, l'informatique, la numérisation ;
- ✓ une autonomie et forte motivation pour s'impliquer dans des projets longs ;
- ✓ de la rigueur ;
- ✓ un esprit d'équipe.

Ce poste est à pouvoir pour une durée de neuf mois.

Fourchette de rémunération selon condition statutaire pour un(e) fonctionnaire détaché(e), pour un contractuel(le) selon expérience, de 22 K€ à 30 K€ bruts annuels, selon expérience.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de *Gilles Brégant*, directeur des technologies (01.40.58.38.41), de *Séverine Belly*, chef du département diffusion radiophonique (01.40.58.38.64), et de *Samira Alliaume*, chef du département des ressources humaines (01.40.58.38.02). Par ailleurs, le site internet www.csa.fr permet aux candidats de s'informer utilement sur l'activité et l'organisation du C.S.A.

Les personnes intéressées par ce poste devront transmettre leur candidature au département des ressources humaines (daf.drh@csa.fr) au plus tard **le vendredi 19 février 2010**, *délai de rigueur*.

P.O Le Directeur général



Olivier JAPIOT

JR SA LON